

Paris,
le mercredi 2 mai 2007

Émetteur : Direction des Relations Sociales

Signataires :

Mesdames, Messieurs les Directeurs des organismes de Sécurité sociale

Mesdames, Messieurs les Médecins-conseils régionaux

Objet : Revalorisation des frais de déplacement et participation patronale à l'acquisition des titres restaurant pour les praticiens conseils

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Je vous informe que, par courrier en date du 12 avril 2007, le Directeur de la Sécurité Sociale a procédé à l'agrément de deux avenants conclus le 20 février 2007 entre l'Ucanss et des Organisations Syndicales Nationales relatifs d'une part, à la revalorisation des frais de déplacement des praticiens conseils et d'autre part, à la participation des Organismes de Sécurité sociale à l'acquisition de titres restaurant pour les praticiens conseils.

Pour votre information, je vous prie de trouver joint à la présente, le texte de ces deux avenants. Le premier avenant prend effet au 1er janvier 2007 et revalorise les indemnités compensatrices de frais de déplacement des praticiens conseils. Le second prend effet au 1er mai 2007 et institue une participation employeur à l'acquisition des titres restaurant attribués aux praticiens conseils.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-Conseil Régional, l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe Renard

Document(s) annexe(s) :

- avenant frais déplacement praticiens conseils
- PA titres restaurant praticiens conseils

